

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

juillet 2015

L'édito du Maire

Après plusieurs mois de réflexion et de réunions, notre commune est prête à accueillir un marché de producteurs locaux, le premier aura lieu le vendredi 28 Août 2015, salle du Vaizot. Ne manquez pas cette occasion de faire vos achats de viandes, fromages, légumes, boissons, etc.... directement aux producteurs. Privilégier les circuits courts diminue l'impact environnemental et leur développement pourrait être pour chacun d'entre nous l'occasion de faire un geste pour la planète en limitant les nuisances dues au transport.

C'est aussi une manière de joindre l'utile à l'agréable en retrouvant l'ambiance détendue et chaleureuse des marchés et en prenant le temps d'un verre ou d'une collation entre voisins ou amis.

Merci à tous les acteurs qui ont œuvré à la mise en place de ces marchés : CAGB, chambre d'agriculture, conseil municipal.

Soyez nombreux à venir à ce premier rendez-vous et aux suivants qui se dérouleront tous les 4^{èmes} vendredis du mois de 17h30 à 21h30.

Sincèrement,

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du 12 juin

Projet Educatif De territoire (PEDT) : Annette GIRARDCLOS précise que les subventions pour les rythmes scolaires ne sont plus automatiques. Pour les obtenir, il faut une offre éducative de qualité avec le PEDT. Ce document engage les partenaires pour 3 ans, il peut faire l'objet d'ajustement.

Le conseil autorise le maire à signer la convention par 14 voix pour et 1 abstention.

Attribution des subventions de fonctionnement aux associations : 3ème âge : 400 € ; Bibliothèque : 1 300 € ; Chasse : 200 € ; Football : 2 500 € ; Judo : 500 € ; Boulistes : 300 € ; Dynamique : 1 600 € ; Tennis : 1 900 € ; Vélo : 270 € ; Coopérative scolaire (voyages) : 580 € ; Rezosaône : 70 € ; Donneurs sang Saône : 50 €.

11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Attribution d'une subvention d'investissement à la coopérative scolaire : 200 € pour l'achat de livres.

14 voix pour et 1 abstention.

Budget principal : décision modificative n° 2 : 14 voix pour et 1 abstention.

Renouvellement du bail de la Coopérative Pastorale : 14 voix pour et 1 abstention.

Conseil du 22 juin

Mise en accessibilité des établissements recevant du public : demande de prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmé : Pour pouvoir bénéficier d'un délai de 36 mois pour des motifs financiers, le dossier doit être déposé avant le 27 juin.

Le conseil autorise le maire à signer toute pièce relative à ce dossier par 13 voix pour.

Conseil du 02 juillet

Modifications de la composition des commissions municipales " bois ", " finances " et " domaine public et gestion communale " : Sylvie CATTET se retire de la commission " bois " et devient membre des commissions " finances " et " domaine public et gestion communale ". 12 voix pour.

Logement du prêtre : les fenêtres ouest et sud seront changées par la commune, ainsi que la cuvette des WC. Il y a quelques travaux d'électricité et de chauffage qui seront à la charge de Nancrey. Tapisserie, peinture et lino sont pris en charge par la Paroisse. 12 voix pour, 1 abstention.

Avenant au bail du local de stockage des plaquettes de bois : le paiement du loyer se fera à terme échu mensuellement. 13 voix pour.

Achat d'une parcelle de terrain pour la réalisation de travaux d'assainissement : la parcelle AA82 rue des Marnes d'une superficie de 97 ca, appartenant aux Consorts GRANDJACQUET est acquise sans versement de prix ni d'indemnité. Les frais de transaction sont à la charge de la commune. 13 voix pour.

Renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie : demande d'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : le conseil décide le renouvellement pour un coût total de 7 314,17 € HT dont 2 559,96 € HT financés par la DETR. 13 voix pour.

Motion pour la sauvegarde des libertés locales : Frédéric SALVI informe que l'Association des Maires Ruraux de France est à l'origine de cette motion pour la sauvegarde des libertés locales et que celle-ci s'élève contre la loi NOTRe. 13 voix pour.

Traité de libre-échange transatlantique (TAFTA) : le Maire propose que Nancrey soit inscrit dans la liste des zones déclarées " hors TAFTA ". Le Conseil Régional de Franche-Comté a déjà inscrit la région dans cette liste. 13 voix pour.



La vie associative

✓ VLN



Rando VTT de Nancray

LA SAPINETTE



11^{ème} Edition

Dimanche 27 SEPTEMBRE

PARCOURS de

● 12 ● 27 ● 40 ● 53 ● 63

PARCOURS MARCHÉ de 10 et 15 km (5€)

DÉPART & ARRIVÉE

au Musée des Maisons Comtoises

● Départ libre à partir de
8h00 à 9h30 (40 à 63km) et
9h00 à 10h30 (12 à 27km)

- Port du casque obligatoire
- Ravito sur chaque parcours
- Restauration sur place
- Tarifs : 6€ 12/27km,
10€ 40km et 12€ 53/63km
- Inscription et retrait des
plaques à partir de 7h30

1 cadeau offert à tous
(dans la limite des stocks disponibles)

**animation stand cirque,
structure gonflable...**



Renseignements :
06 07 26 18 04

contact@velo-loisirs-nancray.fr
www.velo-loisirs-nancray.fr

INSCRIPTIONS sur www.lesportif.com



Organisée par le club Vélo Loisir Nancray



Sortie VTT Mardi 14 Juillet

Balade VTT adaptée et encadrée pour petits
et grands



Accompagnement assuré par les
membres du VLN

Départ 9h00 place de la
mairie

Arrivée 11h30 à la Brasserie



Repas tirés du sac!!
Barbecue mis à
disposition
Port du casque
obligatoire

Leslie DEMILIANI, champion de Franche-Comté en senior +35 ans

Les finales des championnats individuels 2015 de Franche-Comté se sont déroulées le week-end du 13-14 juin 2015 sur les courts du centre de ligue; le TLN était bien représenté et comme la saison dernière, compte un champion de Franche-Comté. Notre professeur, Leslie, s'est facilement imposé en finale contre L. KLEIN, ce qui lui ouvre les portes du championnat de France à Roland Garros à partir du 23 juin.

L'ensemble des résultats des joueurs du TLN (à partir des 1/4 de finales)

1 vainqueur : DEMILIANI Leslie (35ans)

1 finaliste : PIQUARD Laurent (45ans)

7 ½ finalistes :

° HARRATE Jasmine (15-16ans)

° JAY Romain (17-18ans)

° CANO Nicolas (40ans et Espérance)

° HANRIOT Elisabeth (45ans)

° LAPAYRE Nathalie (50ans)

° DROZ Pascale (50ans)

° DEMILIANI Céline (4^{ème} série)

6 ¼ finalistes :

° LAFAY Robin (14ans)

° GROSJEAN Florent (17-18ans)

° MYOTTE-DUQUET Cédric (35ans)

° GUILLAUME Roger (65ans)

° ROBIN Georges (50ans)

° DEMILIANI Leslie (critérium)



Finales du tournoi JEUNES 2015

Bien que la participation soit en baisse par rapport aux années précédentes, le tournoi JEUNES a réuni plus de 80 participants.

Sous la responsabilité d'Isabelle SOUVET, juge-arbitre, qui, comme à l'accoutumée, a géré les tableaux et la programmation de main de maître, l'ensemble des rencontres s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Merci également à l'ensemble des adhérents qui ont tenu les permanences et à Paul PERROT, jeune arbitre club, qui a arbitré la finale 15/16 ans garçons.

Pour la première fois, la compétition réservée aux enfants de moins de 11 ans s'est déroulée sous forme de poules de niveau et d'âge le dimanche 14 juin.

Les principaux vainqueurs:

15/16 ans garçon: J. RANDRIA (TGB)

13/14 ans garçon: R. GUILLAUME (BTC)

12 ans garçon: A. VAN ELST (Arbois)

11 ans garçon: M. VERGUET (BTC)

15/16 ans fille: M. RANDRIA (TGB)

13/14 ans fille: L. BERNARD (TGB)



Championnat par équipes seniors: le TLN accède à la DQDN4



Comme les années précédentes, cinq équipes seniors représentaient le TLN dans les différents championnats.

Chez les dames, l'équipe 1 qui retrouvait la régionale 1 termine à la seconde place de son groupe, derrière Seloncourt 2; cette deuxième place pourrait, de plus, être synonyme d'accès à la DQDN4; félicitations à Elisabeth HANRIOT et ses coéquipières.

L'équipe 2, qui retrouvait la régionale 2, n'a pu se maintenir: les absences et les renforts pour l'équipe 1 ont diminué les possibilités de cette équipe; néanmoins, les protégées de Nathalie LAPAYRE, capitaine, ont réalisé quelques performances individuelles intéressantes.

Chez les garçons, les équipes 2 et 3 évoluaient dans la même division, la régionale 3; tout en ayant joué à fonds leur rôle d'équipes réserves, elles réalisent un excellent championnat: l'équipe 2 termine en tête de son groupe avec 4 victoires et 1 nul et accède à la régionale 2.

L'équipe 3, avec un effectif souvent remanié, réalise également un très bon parcours: ayant gagné ses 4 premières rencontres, elle affrontait l'équipe 2 de ST FERJEUX, qui comptabilisait également 4 victoires, pour la dernière journée; St FERJEUX, plus complet, remporte la rencontre et notre équipe, comme en 2014, termine deuxième.

L'équipe 1, coachée par Leslie DEMILIANI, et renforcée par le numéro 1 du club, Nicolas GUILLAUME, remporte aisément ses 5 rencontres et termine à la première place de son groupe, ce qui lui permet d'accéder au championnat pré national, une première pour le TLN en championnat senior: MERCI à Nicolas et Leslie, qui ont su motiver et encadrer les jeunes du club, Robin POUJOLAT, Romain JAY, Florent GROSJEAN et Charly PUGIN.

FELICITATIONS A TOUTES ET A TOUS et merci aux capitaines d'équipes pour leur investissement et leur disponibilité, l'ensemble de ces résultats montrant la qualité de notre école de tennis et du travail réalisé par notre professeur LESLIE.

✓ **BIBLIOTHEQUE DE NANCRAY**

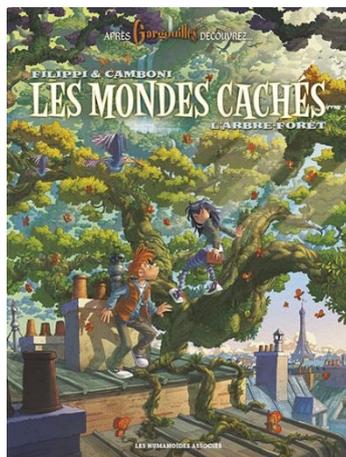
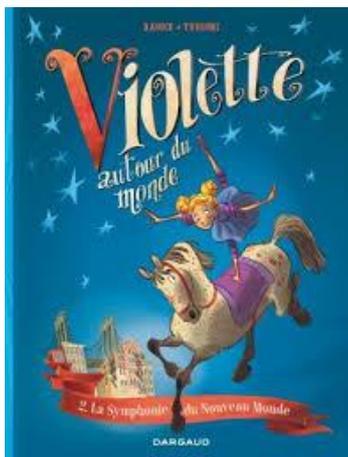


BIBLIOTHEQUE DE NANCRAY

Une quinzaine de **nouvelles BD** seront dans les bacs à partir du samedi 11 juillet



Pas toujours facile de partir à l'aventure ! Pourtant ces jeunes deux ados, Alcyon et Phoebe, sont prêts à tout pour retrouver le trésor volé, le collier légendaire qui appartenait à leur tribu grecque ; les deux amis traverseront la mer Égée, l'Asie Mineure et des endroits où vivent encore nymphes et monstres marins, harpies et griffons, et tant d'autres créatures mythiques... **TOMES 1, 2, 3 ALCYON**



Nouveautés et séries

Les profs

Les Schtroumfs : le Héros

Garfield : La haine du Lundi

Paola Crusoé T3

Hector T1

Les Super Sisters T1

C'EST L'ETE OUVERTURE LE SAMEDI DE 10H à 12H du 04 juillet au 31 août

Offre abonnement famille : 5€ jusqu'en décembre 2015

Trois ouvrages par personne, emprunt 1 mois

PLONGEZ DANS LES VAGUES DE LA FICTION CET ETE

DERNIERES ACQUISITIONS :

G. Musso ; V. Zenatti « Jacob, Jacob » Prix des lecteurs France Inter ; E. Reinhardt « L'amour et les forêts » ; Prix Goncourt « Pas Pleurer » ; Fred Vargas : la trilogie écossaise de Peter May et « L'Île du Serment » ; Steve Tesich « Price » ; Jacqueline Boissard ; Marc Dugain ...et bien d'autres !



Concours de Pétanque familiale

Le Mardi 14 juillet 2015

Organisé par le Club de Pétanque de

NANCRAY

abn

5€ par doublette

Inscriptions à partir de 13H30

Début des parties aux environs de 14H00

Buvette sur place

**18^{ème} BRIK à BRAK (Vide Grenier)
de NANCRAY
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015
À partir de 07H00**



Buvette & Restauration sur place

Organisé par le comité des Fêtes de Nancray

Stand de 5m linéaire au prix de 13€
(6€ pour les habitants de Nancray)

Belle initiative à Nancray: le restaurant du Plateau, la boulangerie Barbier et la fromagerie s'engagent en participant au manger mieux des enfants inscrits au centre aéré du mois de juillet à Nancray. Voici un exemple de repas, et il en ira ainsi chaque jeudi!

les francas

L'éducation en mouvement



FRANCAS NANCRAY

Centre de loisirs

Du 6 au 24 juillet 2015

Un thème différent chaque semaine !



Du 6 au 10 juillet 2015

Bienvenue à l'école des sorciers !
Formules magiques, recettes et potions...



NOUVEAU

Chaque jeudi midi...



MENU

Repas bio et produits locaux

*Salade du jardin,
fruits de saison, fromage
comtois...*

*Plat chaud confectionné par le
restaurant du Plateau*



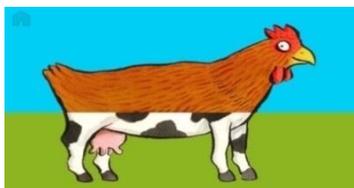
MINI-CAMP



Les aventuriers des Fauvettes à LEVIER

Cap sur... une semaine
d'équitation, piscine et
découverte de la nature !

3 jours 2 nuits
du 15 au 17 juillet 2015



Pêle-mêle

✓ Nouvelle organisation de la semaine scolaire des enfants - 2015-2018

EVALUATION ET BILAN DES NOUVEAUX RYTHMES 2014-2015

Des **réunions** ont eu lieu tout au long de l'année avec les représentants élus des parents, la Mairie, les professeurs, les intervenants des Francas. Deux **questionnaires** ont été présentés aux parents et ont servi de base fiable de travail compte-tenu du grand nombre de réponses (100 réponses/134 enfants inscrits sur celui de mars 2015).

La conclusion la plus unanime a concerné **la fatigue des petits et moyens de maternelle** sur le long terme, et celle qui a été la plus générale et récurrente a été **la fatigue de TOUS** les enfants à la fois pour travailler ou faire des ateliers de fin de journée **le jeudi après-midi** et de **se lever** les jeudis et vendredis matins.

ELEMENTS NOUVEAUX

Afin de pérenniser son aide financière, l'Etat a demandé aux communes d'élaborer un PEDT = **PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE** validé par l'institution pour 3 années, et pour lequel les élus ont obtenu des appuis et des formations de qualité pour sa mise en place. Ce projet est l'affaire de tous : il est consultable en Mairie et sera publié d'ici le mois de septembre.

La mise en œuvre d'un tel projet implique **TOUS les habitants, TOUTES les associations** : chacun est libre de proposer ses idées, son soutien pour élargir et coordonner des activités et actions bénéfiques pour l'enfant.

VIABILITE DU PEDT SUR NOTRE COMMUNE

RICHE de son expérience avec l'ensemble des acteurs du comité de pilotage et de **ses atouts** humains et matériels, **NANCRAY** a les moyens de présenter un projet de qualité, dont sa géographie : les bâtiments principaux sont proches les uns de autres (Ecole, Périscolaire, Mairie, Bibliothèque) et la nature est partout (ruisseau, forêts, étang ...). Les terrains de sport sont par contre éloignés de l'école et du périscolaire.

Cependant, la mise en œuvre de ce projet ne semblait pas être compatible avec à la fois la fatigue de fin de journée (après la classe) et le court temps qu'il restait aux Francas pour la mise en place optimale d'activités dignes de ce nom de 15h30 à 16h30.

MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE GRILLE : PRIORITES ET CONDITIONS D'APPLICATION

→ **Respect** du sommeil des petits.

→ **Respect** du travail efficace en classe des matinées.

→ **Respect** des repères de l'enfant moins fractionnés dans une même journée – du lever au coucher, du lundi au vendredi soir.

→ **Un recentrage** autour du travail scolaire sans ateliers (3 demi-journée) et une offre égalitaire d'activités, qui pourront être de qualité grâce à la durée (3h le jeudi après-midi, découpées entre repos et activités éducatives, ludiques et sportives aux Francas. **NB** : les petits ne suivront pas le même rythme que les plus grands ; temps de sieste nécessaire et activités plus courtes).

→ **Coût pour les parents qui inscrivent leurs enfants aux FRANCAS** : Un forfait de 5,40 € pour 3 heures le jeudi après-midi, 13h30-16h30 (la Mairie prend en charge le reste). **L'inscription sera obligatoire par cycle**, chaque cycle étant découpé selon le rythme des vacances scolaires. Et **l'enfant est inscrit pour 3 heures** : il en va de la qualité des activités.

→ **APC (activités pédagogiques complémentaires)**: découpées en deux fois 30 minutes mercredi et jeudi ; signaler à l'école et/ou en Mairie toute difficulté de garde des enfants d'une même nounou ou fratrie quand un enfant est invité à rester en classe sur ce temps scolaire.

→ **Le repas du jeudi** peut être pris à la cantine du périscolaire, et l'enfant peut être récupéré à 13h30 s'il ne suit pas les activités du jeudi de 13h30 à 16h30.

GRILLE DE LA RENTREE 2015 ET DE L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

EXPERIMENTATION DE TROIS ANS, RENOUELABLE, AMENDABLE

Accueil MATIN	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
MATIN	SCOLAIRE 8h30/11h45	SCOLAIRE 8h30/11h45	SCOLAIRE 8h30/11h30	SCOLAIRE 8h30/11h30	SCOLAIRE 8h30/11h45
			APC 11h30/12h+accueil	APC 11h30/12h+accueil	
PAUSE REPAS	11h45 - 13h30	11h45 - 13h30	11h30 ou 12h - 13h30	11h30 ou 12h - 13h30	11h45 - 13h30
APRES MIDI	SCOLAIRE 13h30/16h15	SCOLAIRE 13h30/16h15	EXTRA SCOLAIRE Accueil loisirs 13h30/17h30	PERISCOLAIRE avec activités éducatives 13h30/16h30	SCOLAIRE 13h30/16h15
Accueil SOIR	PERI SCOLAIRE 16h15/18h15	PERI SCOLAIRE 16h15/18h15		PERI SCOLAIRE 16h30/18h30	PERI SCOLAIRE 16h15/18h15

→ Suite à la réunion avec les parents, dont nous remercions la présence, un travail est en cours sur l'éventuelle ouverture, payante, de **18h15 à 18h30** du périscolaire.

→ **Remarque** : Les **thèmes éducatifs** retenus pour le projet éducatif de territoire sont la citoyenneté et l'environnement. Ces thèmes sont communs à l'école et aux Francas, en passant par l'implication de la Mairie et de la Bibliothèque. Les habitants sont invités à nous proposer des interventions ponctuelles (découverte du patrimoine du village, des savoir-faire d'antan et d'aujourd'hui, de la vie à la ferme, de la vie autour du ruisseau, et toute activité susceptible d'intéresser les enfants – il y aura toujours un encadrement par les animateurs des Francas, ...).

PROJET Le projet éducatif de territoire a été signé officiellement le samedi 27 juin à Besançon en présence des autorités départementales et académiques. Ce dossier qui a été conçu et suivi par Mme Girardclos, adjointe aux affaires scolaires et Mme Gérent, conseillère reste à votre disposition en Mairie.

✓ Visite virtuelle

La période estivale est là, nous avons un peu de temps pour souffler et mieux connaître notre village, n'hésitez pas à aller consulter le site de la commune de Nancray " <http://www.nancray.fr> " en ouvrant les divers onglets (vie scolaire, vie culturelle, vie associative, salles des fêtes ...).

✓ Fête des voisins

Les Habitants de la rue de la Corvée plus 2 maisons rue du Bois de Faule ont fêté ce samedi 27 juin le cinquième Anniversaire de leur fête des Voisins. 28 adultes et 13 enfants ont participé à cette agréable soirée dans la joie et la très bonne humeur les festivités se sont prolongées tard dans la nuit pour se terminer autour du feu de bois.



Une photo de l'ensemble des joyeux fêtards

✓ Information sur l'Europe



PIERRE MAGNIN-FEYSOT, NOUVEAU PRESIDENT DE LA MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE

Le 13 mai 2015, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association et du conseil d'administration qui se sont tenus au Conseil régional de Franche-Comté, Noël Gauthier, président en exercice de la Maison de l'Europe en Franche-Comté depuis le 22 mars 2012, a présenté sa démission.

C'est donc en sa qualité de membre du conseil d'administration, en tant que conseiller régional, vice-président de la Région en charge des finances et des Fonds européens, que Pierre Magnin-Feysot a été élu Président.

Explication des tensions européennes au sujet de la Grèce

La crise de la dette publique grecque procède d'une part des craintes qui portent sur la capacité de la Grèce à rembourser sa dette publique, et d'autre part du poids que le remboursement des intérêts de cette dette fait peser sur l'économie du pays. Elle résulte à la fois de la crise économique mondiale de 2008 et de facteurs propres au pays : fort endettement (environ 120 % du PIB) en 2010, déficit budgétaire qui dépasse les 13 % du PIB. Cette crise, qui a contribué aux perturbations financières de 2007 à 2011, a été aggravée par le manque de transparence dont a fait

preuve le pays, lors de son entrée dans la zone euro, dans la présentation de sa dette notamment par la collecte de fonds hors bilan et par le biais d'instruments financiers mis au point par la banque d'investissement Goldman Sachs, à la suite d'une sous-estimation récurrente des déficits publics. L'ampleur de ses problèmes structurels et notamment sa difficulté à prélever l'impôt font la spécificité de la crise grecque par rapport aux autres pays de la zone euro.

La crise a connu trois périodes de fortes turbulences. La première en 2010, survient alors que l'Irlande, le Portugal et l'Espagne connaissent également de grandes difficultés. Pour éviter que la crise n'atteigne le Portugal et l'Espagne, les pays de la zone euro et le FMI décident d'aider la Grèce. Un accord est conclu le 2 mai 2010. Il prévoit des prêts conditionnés et la mise en place par la Grèce d'un ajustement structurel. Depuis 2010, 260 milliards d'euros ont été prêtés à la Grèce.

Début mai 2011, la Grèce doit à nouveau faire appel aux pays européens et au FMI. La crise connaît une seconde période de tensions. À cette occasion on assiste à des débats entre le gouvernement français prêt à aider à nouveau la Grèce et le gouvernement allemand qui veut que les banques et les financiers qui ont prêté sans réellement prendre en compte la situation du pays soient également mises à contribution. Parallèlement, le gouvernement grec est soumis à la pression de la rue et l'ONU avertit, dans un rapport publié le 21 juin, que les politiques de réduction radicale des déficits publics menacent l'emploi, les dépenses sociales et rendent toute croissance économique très incertaine. La solution prônée pour la Grèce serait ainsi contre-productive. Fin 2014, le pays dégage un excédent budgétaire primaire.

stephane.sauce@gmail.com



Les prochains rendez-vous



Le 14 juillet

Rando VTT organisée par le VLN



Le 14 juillet

Concours de pétanque organisé par l'ABN



Le 2 août

messe de départ du Père Pierre Bayerlet le 2 août à 10h30 à Nancray en Paroisse. Il est possible d'apporter son pique-nique pour le temps convivial qui suivra.



Le 8 août

Concours de chevaux Comtois place de la mairie.

❖ **Le 28 août, nouveauté !!!**

Ouverture d'un marché de producteurs à Nancray le 28.08.2015 à la salle du Vaizot de 17h30 à 21h30. Ambiance assurée. Une fois par mois vous pourrez faire vos emplettes auprès de producteurs locaux.

*Les marchés
du Grand Besançon*



NANCRAY



Le 4^e vendredi du mois
17h30 à 21h30
Espace du Vaizot
à partir du **28 AOÛT 2015**



PRÉVENTION D'UN NOUVEL ÉPISODE CANICULAIRE POUR 2015

REPÉRAGE DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES ISOLÉES À DOMICILE

._*._*._*._*._

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DE RECENSEMENT

._*._*._*._*._

NOM – Prénom de la personne isolée :

Date de naissance :

Qualité au titre de laquelle la personne est à inscrire sur le registre :

- personne âgée de 65 ans et plus résidant à son domicile
- personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à son domicile
- personne adulte handicapée

Adresse :

Tél. :

Service à domicile :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom et qualité de la tierce personne :

Nom du médecin traitant :

DOCUMENT A RENDRE AU SECRETARIAT DE MAIRIE- MERCI